

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal : Réunion du 25 juin 2018

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, St. Clair Avenue East, à Toronto (Ontario)
à 9 heures, HNE, le 25 juin 2018

Membres du Conseil consultatif présents :

David Cameron, président du Conseil consultatif
Donald Obonsawin, vice-président
Sue Hartwig
Derek Lister
Dougal McCreath
Linda Thompson
Diane Kelly (par voie de conférence téléphonique)
Joseph Cavalancia
Dean Jacobs

Membres du personnel de la SGDN présents :

Laurie Swami	Présidente et chef de la direction (points 1 à 23)
Mahrez Ben Belfadhel	V.-p. responsable de la sélection d'un site (points 1 à 25)
Jo-Ann Facella	Directrice de la recherche sociale et du dialogue (points 1 à 23)
Lisa Frizzell	V.-p. des relations avec les parties prenantes (points 1 à 23)
Joe Gaboury	Directeur des relations avec les Autochtones (points 1 à 23)
Paul Gierszewski	Directeur de la recherche sur la sûreté et les aspects techniques (points 13 à 18)
Sarah Hirschorn	Responsable du volet géoscientifique (point 12)
Gillian Morris	Secrétaire du CA (points 1 à 25)
Jessica Perritt	Conseillère principale sur le savoir autochtone (point 12)
Derek Wilson	Ingénieur en chef et v.-p. responsable de la gestion des contrats (points 1 à 23)
Bob Watts	V.-p. responsable des relations avec les Autochtones (points 1 à 23)
Allan Webster	Directeur des affaires réglementaires et de l'évaluation environnementale (point 8)

1. **Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Le président du Conseil consultatif (CC) ouvre la séance à 9 heures. L'ordre du jour est adopté tel qu'il est rédigé.

2. **Procès-verbal de la réunion précédente / mesures adoptées**

Le procès-verbal préliminaire de la séance et des discussions à huis clos de la réunion du 20 mars 2018 est soumis à l'examen des membres du CC et est approuvé.

3. **Rapport de la présidente et chef de la direction**

La présidente et chef de la direction présente un rapport sur les récents développements et les activités de la SGDN, lequel comprend les points suivants :

- le processus de sélection d'un site de la GAP continuera de tendre vers l'année 2023, la SGDN sollicitera les conseils du CC;
- la SGDN a récemment célébré la Journée nationale des peuples autochtones par la tenue de quelques événements;
- la SGDN a engagé une nouvelle chef de la direction financière, Mme Georgina Kossivas;
- la SGDN a récemment reçu deux distinctions importantes – une subvention de 4 millions de dollars du Fonds pour la recherche en Ontario pour poursuivre en collaboration avec plusieurs universités ses études sur la stabilité des conteneurs. Jo-Ann Facella a reçu le Prix de communication et d'éducation de la Société nucléaire canadienne;
- les réunions internationales récentes de l'EDRAM (International Association for Environmentally Safe Disposal of Radioactive Materials) à Toronto et un voyage pour visiter Posiva en Finlande, auxquels ont participé la secrétaire parlementaire Kim Rudd et le SMA. Le solide leadership assuré par des femmes lors des réunions de l'EDRAM est souligné;
- Un certain nombre de développements externes continuent de se dessiner, y compris des décisions touchant de grands projets énergétiques au Canada, les changements apportés à l'ALÉNA, la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'évaluation d'impact (Projet de loi C-69) et un changement de gouvernement provincial.

Mme Swami indique aussi que M. Peter Ottensmeyer a demandé à la SGDN l'occasion de donner une présentation au Conseil consultatif sur le retraitement du combustible irradié. Elle souligne que, dans le cas où le retraitement du combustible irradié devenait une option viable, il demeurerait tout de même nécessaire de construire un dépôt géologique en profondeur pour stocker les déchets restants. Les membres du CC discutent de la demande de M. Ottensmeyer et conviennent de l'inviter à une future réunion du Conseil consultatif pour livrer son point de vue sur le retraitement (*).

4. **Compte rendu de la rencontre avec Kim Rudd**

Donald Obonsawin, vice-président du Conseil consultatif, fait état d'une réunion à laquelle il a participé avec la secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles du Canada, Mme Kim Rudd et le sous-ministre adjoint, en marge de la

réunion de l'EDRAM organisée par la SGDN. M. Obonsawin indique au Conseil que la rencontre a été fructueuse et que de bons échanges d'informations ont eu lieu sur le travail du CC, qui comprend notamment des discussions sur les travaux de la SGDN en matière de relations avec les Autochtones et de transport, ainsi que sur les travaux futurs que mènera le CC à mesure que la SGDN réduira le nombre de sites potentiels d'établissement du dépôt. Mme Rudd a souligné l'importance du travail du CC, qui constitue un important organe indépendant de rétroaction. M. Obonsawin indique qu'il a été impressionné par les connaissances démontrées par Mme Rudd à propos de la SGDN et du Conseil consultatif de la SGDN.

5. **Mise à jour sur le processus de sélection d'un site**

Le personnel présente au Conseil consultatif l'état d'avancement des travaux de sélection d'un site et d'évaluation des sites menés dans chaque région hôte potentielle. Le rapport décrit entre autres les efforts poursuivis pour bâtir et des relations avec les collectivités d'établissement potentiel et les collectivités autochtones et pour renforcer ces relations. Les membres du CC discutent des relations tissées avec les Autochtones dans plusieurs régions candidates.

Concernant l'évaluation des sites, le CC s'informe des travaux du Groupe d'examen géoscientifique et des résultats de ce travail. Le CC s'informe aussi des résultats des analyses des trous de sonde. M. Wilson indique au CC que les résultats des analyses des trous de sonde ne sont pas encore disponibles, mais qu'aucun élément inattendu n'est ressorti des travaux préliminaires.

6. **Déclaration sur la réconciliation**

Les membres du CC sont renseignés sur le projet de Déclaration de la SGDN sur la réconciliation et sur les initiatives menées pour favoriser la réconciliation. M. Watts indique qu'une cérémonie sera tenue avec le conseil d'administration et le Conseil des aînés concernant la Déclaration sur la réconciliation et qu'une politique sur la réconciliation devrait être élaborée en 2019.

Les membres du CC discutent de l'élaboration de la déclaration et des motifs qui soutiennent certaines formules utilisées. Les membres du CC appuient le travail de la SGDN en matière de réconciliation ainsi que la déclaration qui leur a été présentée.

7. **Programme révisé de financement des collectivités** (à huis clos)

L'équipe de gestion fournit une mise à jour au CC sur les plans envisagés pour réviser la structure des programmes existants de financement des collectivités afin de mieux les adapter en fonction de l'évolution des besoins des collectivités et de soutenir les discussions sur l'établissement de partenariats.

8. **Accès au territoire** (à huis clos)

L'équipe de gestion décrit les plans de développement et de mise en œuvre d'une stratégie d'accès au territoire envisagée pour le projet.

9. **Critères de sélection d'un site et examen du processus par un groupe externe**

L'équipe de gestion présente un plan préliminaire visant à mettre sur pied un groupe d'examen externe qui aurait dorénavant comme tâche de surveiller l'équité du processus de la SGDN d'élimination des collectivités et de sélection d'un site de prédilection, et d'en faire rapport. Cet examen aurait comme objectif de garantir l'équité, l'ouverture et la transparence du processus de sélection d'un site et de mettre le choix du site de prédilection à l'abri de tout reproche. L'équipe de gestion fournit aussi un résumé des critères de sélection d'un site.

Le CC demande si le groupe externe aurait comme tâche d'examiner les décisions passées ou les décisions futures. L'équipe de gestion indique que le groupe d'examen se concentrerait sur les futures décisions se rapportant à l'élimination des collectivités du processus.

En discutant des plans de la SGDN pour la réalisation d'un examen externe, les membres du CC suggèrent qu'il serait avantageux que le groupe externe relève de la présidente et chef de la direction plutôt que du vice-président responsable de la sélection d'un site, contrairement à ce qui est proposé, afin de garantir une plus grande indépendance du groupe. Les membres du CC appuient aussi l'idée voulant que les critères de sélection de la SGDN soient basés sur le Cadre éthique et social de la SGDN et que la SGDN ait des critères et un processus bien établis.

Le CC appuie la volonté de la SGDN d'établir un groupe d'examen indépendant pour garantir l'équité du processus de la SGDN.

10. **Résumé des recommandations du rapport triennal**

L'équipe de gestion fournit une mise à jour sur les travaux entrepris pour donner suite aux recommandations formulées par le Conseil consultatif dans le Rapport triennal 2014-2016.

Les éléments soumis à l'examen du CC sont :

- les communications sur l'eau et les déchets dans le dépôt (y compris une présentation sur le parcours de l'eau)
- l'aide fournie aux collectivités pour se renseigner sur le Cadre éthique et social
- l'engagement envers la sûreté
- les communications sur l'évolution de la pensée de la SGDN de la collectivité hôte consentante à un partenariat
- les mécanismes de l'examen technique par des pairs
- la mise sur pied d'un système de gestion des connaissances et les meilleures pratiques en la matière
- les renseignements fournis aux collectivités sur la probabilité et les effets d'un rejet de rayonnements

11. **Communications sur l'eau et les déchets dans le dépôt**

L'équipe de gestion fournit une mise à jour sur la demande d'informations présentée par le CC concernant la communication des questions se rapportant à l'eau et au dépôt. L'équipe de gestion présente l'approche en cours d'élaboration et demande l'avis du CC

à son sujet. L'équipe de gestion souligne que ce travail sera fait en coordination avec les objectifs globaux du plan de visibilité de la SGDN, qui comprennent l'accroissement de la visibilité publique de la SGDN, l'accent porté sur les spécialistes et le travail de la SGDN ainsi que l'accroissement de la visibilité de l'appui manifesté par des parties externes au projet.

Un membre du CC souligne que l'eau a de nombreux défenseurs et suggère à la SGDN de prendre contact avec le Réseau canadien de l'eau, basé à Waterloo. Un membre du CC souligne que la SGDN, en raison de la position privilégiée qu'elle occupe, peut devenir une chef de file de la protection des eaux souterraines et de leur interaction avec les eaux de surface.

12. Aide fournie aux collectivités pour se renseigner sur le Cadre éthique et social

L'équipe de gestion indique qu'au cours de la dernière réunion, le personnel de la SGDN avait présenté ses idées initiales sur une approche de révision du Cadre éthique et social ainsi qu'une version révisée préliminaire. À la réunion du mois de mars, les membres du CC avaient fourni des conseils et une orientation pour le renforcement du document. Le personnel présente un document préliminaire révisé qui incorpore les suggestions du CC.

13. Le parcours de l'eau

Le personnel de la SGDN présente au CC « Le parcours de l'eau », une présentation qui a été donnée aux collectivités hôtes potentielles et qui constitue un exemple des efforts déployés par la SGDN pour communiquer un sujet complexe de manière accessible.

La présentation décrit les échelles de temps très différentes qui sont associées au mouvement des eaux souterraines profondes. Le CC juge que cette présentation est un exemple utile des moyens accessibles utilisés par la SGDN pour expliquer aux collectivités des sujets complexes, mais fournit aussi quelques suggestions pour améliorer la présentation.

Un membre du CC suggère que la SGDN devra trouver un langage simple pour expliquer les résultats des analyses des trous de sonde afin de les rendre accessibles aux non-spécialistes. Un membre du CC suggère que le principal message retenu de la présentation est que la profondeur est source de sûreté.

15. Engagement envers la sûreté

L'équipe de gestion décrit le plan élaboré pour échanger avec le public et les collectivités sur les préoccupations liées à la sûreté en réponse à la recommandation fournie par le CC dans le dernier rapport triennal.

Le CC avait recommandé à la SGDN d'élaborer une approche pour la participation du public et des collectivités hôtes potentielles à un processus de concertation qui aurait comme objectif de préciser et d'analyser les préoccupations liées à la sûreté et d'y répondre. L'équipe de gestion décrit le plan qu'elle a élaboré pour donner suite à cette recommandation ainsi que les prochaines étapes prévues. Les membres du CC sont

satisfaits de constater l'importance accrue qu'occupe la sûreté dans les travaux de la SGDN.

16. **Communications sur l'évolution de la pensée de la SGDN de la collectivité hôte consentante à un partenariat**

L'équipe de gestion fournit une mise à jour sur les travaux entrepris pour donner suite aux recommandations du CC sur l'établissement de partenariats et sollicite les commentaires du CC sur cette question. Le CC avait recommandé à la SGDN d'expliquer, dans ses communications avec le public et les collectivités des régions hôtes potentielles, comment sa compréhension de la notion de l'hôte consentant avait évolué pour inclure celle des partenariats solidaires et inclusifs.

L'équipe de gestion décrit les travaux qui ont été entrepris dans un certain nombre de domaines :

- la mise en œuvre, en collaboration, de la feuille de route pour l'établissement d'un partenariat;
- les discussions sur les valeurs et les principes;
- les investissements pour favoriser le bien-être des collectivités;
- la préparation de l'établissement de la vision du projet;
- les prochaines étapes.

Un membre du CC encourage la SGDN à s'assurer qu'elle comprend bien les objectifs des collectivités afin de nouer un partenariat fructueux. M. Belfadhel indique que les discussions sur l'établissement de partenariats se feront en collaboration pour faire en sorte que la SGDN ait une idée précise des objectifs des collectivités.

17. **Mécanismes de l'examen technique par des pairs**

Le CC est renseigné sur les divers examens techniques menés par des pairs jusqu'à maintenant et sur les futures examens techniques prévus. L'équipe de gestion décrit aussi son intention d'organiser un examen indépendant international à un stade ultérieur du programme. La SGDN demande au CC si les mesures décrites répondent adéquatement à la recommandation ou si le CC estime qu'une attention supplémentaire doit être apportée à un domaine en particulier.

Les membres du CC estiment que les plans de l'équipe de gestion concernant la réalisation d'examens par des pairs du programme technique de la SGDN répondent adéquatement à la recommandation du CC.

18. **Mise sur pied d'un système de gestion des connaissances et les meilleures pratiques en la matière**

L'équipe de gestion décrit les mesures entreprises par la SGDN ou qu'elle prévoit entreprendre pour donner suite aux recommandations du Rapport triennal 2014-2016, y compris la participation au groupe de travail sur la Préservation des documents, des connaissances et de la mémoire à travers les générations de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN).

La SGDN demande aux membres du CC si les mesures décrites répondent adéquatement à la recommandation ou si le CC estime qu'une attention supplémentaire doit être apportée à un domaine en particulier.

Le CC souligne que la gestion des connaissances ne se limite pas à la préservation des renseignements. Elle doit aussi comprendre une gestion des connaissances liées aux aspects sociaux et autochtones. L'équipe de gestion est d'accord avec cette définition. Un membre du CC demande à la SGDN si elle considère qu'elle est une organisation « apprenante ». Mme Swami indique qu'un programme de travail visant à faire de la SGDN une organisation apprenante a été entrepris.

19. **Les renseignements fournis aux collectivités sur la probabilité et les effets d'un rejet de rayonnements**

L'équipe de gestion fournit au CC quelques exemples de mesures prises en réponse au commentaire du CC concernant les renseignements qui doivent être fournis sur le rejet des rayonnements et les effets des rayonnements sur la santé humaine.

Les membres du CC soulignent que le personnel de la SGDN doit être prêt à répondre aux questions qui peuvent être posées sur les accidents nucléaires survenus dans le monde, tel que l'accident de Tchernobyl. Les membres du CC suggèrent aussi que les problèmes que les collectivités autochtones ont eus dans le passé avec des projets miniers et nucléaires devront être reconnus. Un membre du CC suggère que l'explication des doses de rayonnements en langage simple, à l'aide de comparaisons, doit être envisagée (p. ex., être assis à côté d'un conteneur de transport sur l'autoroute pendant un temps x équivalent à un nombre x de vols aériens).

20. **Forum municipal**

Linda Thompson fournit au CC un compte rendu de sa participation à la récente réunion du Forum municipal, à titre de représentante du CC. Mme Thompson indique que le Forum municipal avait reçu des comptes rendus de ses membres sur les travaux de leurs organisations et des mises à jour de la SGDN sur ses travaux, et qu'il avait beaucoup discuté des principes envisagés pour l'établissement de partenariats et la consultation des collectivités. Elle indique que le Forum a aussi discuté de la stratégie de visibilité de la SGDN de même que des questions que soulèvent les prochaines élections.

21. **Édification de relations**

Le CC est renseigné sur les éléments suivants :

- les récentes réunions du Conseil des aînés;
- le paysage externe;
- l'état d'avancement des travaux de concertation des jeunes;
- une analyse des reportages publiés dans les médias.

Les membres du CC discutent du rapport sur le paysage externe, de la façon dont les comités de liaison communautaires (CLC) communiquent avec les collectivités et de la façon dont la SGDN répond à l'opposition manifestée en ligne.

22. **Concertation sur le transport**

Le CC est renseigné sur les travaux de concertation entrepris sur la question du transport. Le CC discute des travaux en cours de cartographie des parties prenantes et des recherches menées sur les attitudes du public.

23. **Mise à jour sur le programme technique de la GAP**

Le CC est renseigné sur les travaux menés par le programme technique de la GAP.

24. **Prochaine réunion du Conseil consultatif**

La prochaine réunion du Conseil consultatif aura lieu le 18 septembre 2018.

25. **Séance à huis clos**

Le CC se réunit à huis clos avec certains membres de l'équipe de gestion, puis en l'absence totale des membres de l'équipe de gestion.

Levée de la séance

Le président prononce la levée de la séance à 15 h 45.

Le 18 septembre 2018

David Cameron

Président du Conseil consultatif